

CONSEIL MUNICIPAL DU 3 AOUT 2016

PRESENTS : M. André DERORY, M. Serge MARCOUX. Mme Agnès LAURENDON, Mme Séverine CHAZLLE. Mme Françoise DEYGAT. Mme Audrey BESSAY. M. Julien CHAVAREN. M. David BUISSON. M. Serge ADAMI.

ABSENCE : M. Stéphane PRAJALAT. M. Dominique BARTHOLIN qui avait donné Procuration a Mme Audrey BESSAY

Secrétaire de séance M. Serge ADAMI.

•Attribution du lot N° 9

Deux candidats en présence le lot est attribué a M. COUTURIER pour la somme de 108114,81 € avec une note de 18,80.

•Décision des loyers pour la gérance du fond de commerce.

Décision du conseil, le loyer ce répartira comme suit : 30€ pour la licence BAR, 120 € pour le fond de commerce, 80 € pour M. BEAL .

Ceci le temps que la Mairie reprenne la Poste et face les travaux nécessaires.

Ensuite, le Bail sera réajusté.

•Schéma Départemental Territorial.

Le nombre des communes passe de 45 à 88 , après examen la décision est approuvée.

•Rapport annuel des O.M.

Après consultation et débat, le rapport est approuvé.

•Question diverse .

L' assurance de la Mairie rembourse la somme de 322,38 € de frais de maladie de Mme Alexendrine CHAUFUD.

Fin du conseil municipal